

ETUDE SUR LA SITUATION DES INTERPRETES EN DANSE

***Regroupement québécois
de la danse***

Octobre 2002



7333, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2R 2E5
Téléphone : (514) 278-3273
Télécopieur : (514) 278-7224
dbsf@dbsf.qc.ca

Le comité de validation qui a travaillé au suivi de l'étude était composé de Maya Ostrofsky, Ève Lalonde, Mélanie Demers, Nathalie Buisson, Annie-Claude Coutu Geoffroy, Marc Boivin, Parise Mongrain, Karine Cloutier, Carol Prieur, Rachel Harris, Irina Baltcheva, Sylvain Lafortune et Carole Courtois.

Cette étude a été rendue possible grâce à la contribution financière du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), comité sectoriel reconnu par Emploi-Québec.

TABLE DES MATIÈRES

	page
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	1
1. INTRODUCTION	1
2. L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	2
2.1 L'univers d'enquête.....	2
2.2 Processus d'enquête.....	2
3. LA SITUATION DE TRAVAIL DES INTERPRÈTES EN DANSE	3
3.1 Les activités professionnelles.....	3
3.1.1 Le statut d'emploi.....	3
3.1.2 Les activités professionnelles et les champs de spécialisation.....	4
3.1.3 L'expérience professionnelle	5
3.1.4 Les revenus	7
3.1.5 Les conditions d'emploi.....	9
3.1.6 Les activités liées à l'entraînement.....	16
3.2 La formation et le perfectionnement	18
3.2.1 La formation scolaire initiale	18
3.2.2 Formation en danse.....	19
3.2.3 Intégration de la relève	21
3.3 Transition de carrière.....	23
3.4 Santé et sécurité.....	24
3.5 Autres caractéristiques des interprètes.....	25
3.5.1 Caractéristiques socio-démographiques.....	25
3.5.2 Autres caractéristiques liées aux conditions de travail	26
3.6 Affiliation à une association ou un regroupement	28
3.7 Les principales difficultés rencontrées	30
3.8 Le développement de la danse : les principales contraintes et opportunités et les enjeux de développement	30
3.8.1 Principales contraintes et opportunités	30
3.8.2 Principaux enjeux	31
4. PRINCIPAUX CONSTATS ET PRORITÉS D'INTERVENTION	33
4.1 Principaux constats	33
4.2 Priorités d'intervention.....	38

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAU 1	Statut d'emploi
TABLEAU 2	Types d'activités professionnelles
FIGURE 1	Pourcentage d'interprètes déclarant œuvrer dans une seule spécialité
FIGURE 2	Nombre d'années d'expérience dans le domaine de la danse
FIGURE 3	Nombre moyen d'années d'exercice professionnel selon le type d'activités
FIGURE 4	Proportion des années de pratique, en tant qu'interprète, sur l'ensemble des années d'expérience professionnelle en danse selon l'ancienneté dans le domaine
TABLEAU 3	Temps alloué par les interprètes aux différentes activités
TABLEAU 4	Revenus annuels
TABLEAU 5	Revenus annuels selon les années d'exercice professionnel en danse
TABLEAU 6	Provenance des revenus selon les activités professionnelles
FIGURE 5	Type de revenus (moyenne)
TABLEAU 7	Nombre de contrats au cours des trois dernières années
FIGURE 6	Proportion d'interprètes ayant déclaré des contrats non rémunérés en 2000 selon les années d'exercice professionnel
TABLEAU 8	Intermédiaire par lesquels les contrats ont été obtenus au cours des trois dernières années
TABLEAU 9	Nombre de représentations publiques auxquelles les interprètes ont participé au cours des trois derniers mois et au cours des douze derniers mois
TABLEAU 10	Nombre de chorégraphes avec lesquels ils ont travaillé au cours des six derniers mois et des douze derniers mois
TABLEAU 11	Nombre de semaines de travail à l'extérieur du Québec et à l'extérieur du Canada au cours des trois dernières années
TABLEAU 12	Nombre de semaines selon les différentes activités pour les trois dernières années
TABLEAU 13	Horaire hebdomadaire de travail en danse des interprètes
TABLEAU 14A	Nombre mensuel d'heures affectées à du déplacement et à de l'auto-gestion et recherche
TABLEAU 14B	Nombre mensuel d'heures affectées à du déplacement et à de l'auto-gestion et recherche selon les années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse

TABLEAU 15	Perspectives professionnelles sur une période de six ans selon l'ancienneté dans le domaine de la danse
TABLEAU 16	Nombre d'heures d'entraînement selon les années d'ancienneté dans le domaine de la danse
TABLEAU 17	Fréquence d'utilisation des techniques d'entraînement
TABLEAU 18	Satisfaction et autres pratiques en matière de perfectionnement selon l'ancienneté dans le domaine de la danse
TABLEAU 19	Niveau de scolarité des interprètes
TABLEAU 20	Selon les interprètes, le nombre d'années avant que les finissants puissent envisager de vivre de leur art
TABLEAU 21	Nombre d'années de formation en danse et âge au début et à la fin de la formation
TABLEAU 22	Perfectionnement suivi au cours des trois dernières années
TABLEAU 23	Expérience à titre d'apprenti ou stagiaire
TABLEAU 24	Perspectives de transition de carrière
TABLEAU 25	Informations relatives à la santé et sécurité
TABLEAU 26	Perception des conditions physiques des studios où ils travaillent
TABLEAU 27	Raisons invoquées pour les arrêts de travail au cours des trois dernières années
TABLEAU 28	Sexe et groupes d'âge
TABLEAU 29	Le nombre d'enfants
TABLEAU 30	Assurance salaire, admissibilité à l'assurance-emploi, cotisation à un régime de retraite, politique salariale
TABLEAU 31	Obtention d'aides financières, de prix ou de mentions
TABLEAU 32	Rémunération pour les heures de travail en contexte de création
TABLEAU 33	Affiliation à une association ou un regroupement

1. INTRODUCTION

Au printemps 2001, le Regroupement québécois de la danse confiait au Groupe DBSF le mandat de réaliser une étude sur la situation des interprètes en danse.

Cette étude devrait permettre une meilleure connaissance de la situation de travail des interprètes en danse afin de mieux cibler les priorités d'intervention du RQD en regard de ces artistes.

L'étude visait principalement à recueillir de l'information permettant de :

- dresser un portrait des conditions de travail et des conditions de survie ;
- dresser un portrait des conditions d'entraînement ;
- identifier les opportunités offertes et les contraintes vécues par les interprètes en début de carrière;
- identifier les enjeux de développement et les priorités d'intervention.

2. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 L'univers d'enquête

L'univers d'enquête ciblé s'élevait à environ 300 interprètes. L'étude s'adressait majoritairement aux 250 membres interprètes du Regroupement. Cette liste a été bonifiée par l'ajout d'une cinquantaine de références transmises par des institutions d'enseignement et des compagnies de danse.

2.2 Processus d'enquête

La cueillette de données s'est faite à l'aide d'un questionnaire élaboré à partir de l'ensemble des variables validées avec les responsables du RQD et par un comité d'interprètes membres du Regroupement. Le questionnaire de treize pages abordait les dimensions suivantes :

- les activités professionnelles (le statut d'emploi, les activités, les spécialisations, les années d'expérience, les fonctions de travail, la répartition du temps, les contrats, les pratiques d'entraînement, etc.)
- la formation et le perfectionnement (la scolarité, autre formation, l'impact de la formation, pratique en termes de perfectionnement),
- l'intégration de la relève,
- les pratiques en termes d'affiliation à une association ou un regroupement,
- les perspectives professionnelles,
- la santé et sécurité au travail,
- les enjeux de développement,
- le profil socio-économique.

Un nombre important de rappels a été nécessaire afin d'obtenir la participation minimale de 54 interprètes (rappels téléphoniques, par courriel, par l'intermédiaire d'interprètes auprès de leurs collègues, par le RQD). La période d'enquête qui devait se dérouler de mai à septembre a dû être prolongée jusqu'à la fin avril 2002. Le manque de disponibilité et la complexité de l'enquête sont les principales raisons invoquées pour ne pas avoir complété le questionnaire.

L'ensemble des informations recueillies ont été traitées sur logiciels Excel ou SPSS selon les besoins d'analyse. C'est sur la base de ces données qu'a été élaboré le présent document. En raison du nombre de répondants, certaines informations seront peu détaillées ou non incluses dans l'analyse.

3. LA SITUATION DE TRAVAIL DES INTERPRETES EN DANSE

Afin d'alléger la lecture, le texte fait surtout ressortir les principaux éléments qui se retrouvent de façon détaillée dans les tableaux et figures. Les principaux constats seront présentés dans la dernière section du document.

Les données seront regroupées, lorsque c'est possible et pertinent, selon trois catégories liées au nombre d'années d'expérience dans le domaine de la danse.

- les interprètes ayant entre 3 ans et moins d'ancienneté,
- les interprètes ayant entre 4 et 10 ans d'ancienneté,
- les interprètes ayant 11 ans et plus d'ancienneté.

3.1 Les activités professionnelles

3.1.1 Le statut d'emploi

Près des trois quarts des interprètes en danse oeuvrent à titre de travailleur autonome et, parmi ceux-ci, 28 % cumulent également un emploi à titre d'employé salarié. Seulement 17 % des interprètes travaillent exclusivement en tant qu'employé salarié.

Les données permettent de constater également que les interprètes ayant 11 ans et plus d'ancienneté travaillent davantage à titre d'employé salarié.

TABLEAU 1
Statut d'emploi

Statut d'emploi déclaré	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Employé salarié seulement	0,0%	13,0%	50,0%	16,7%
Travailleur autonome seulement	47,4%	52,2%	16,7%	42,6%
Travailleur autonome et employé salarié	31,6%	26,1%	25,0%	27,8%
Autres	21,1%	8,7%	8,3%	13,0%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.1.2 Les activités professionnelles et les champs de spécialisation

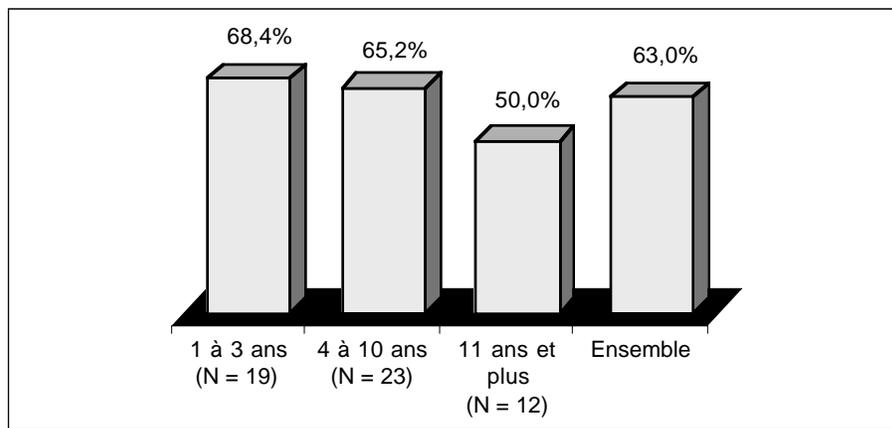
Environ les deux tiers des interprètes cumulent plus d'une activité professionnelle. La relève œuvre davantage dans des activités professionnelles autres. Les interprètes ayant plus de 10 ans d'expérience sont particulièrement actifs dans les activités liées à l'enseignement de la danse.

TABLEAU 2
Types d'activités professionnelles

Activités professionnelles	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Interprète	100,0%	100,0%	91,7%	98,1%
Répétiteur	15,8%	13,0%	25,0%	16,7%
Chorégraphe	26,3%	34,8%	25,0%	29,6%
Enseignant	31,6%	39,1%	50,0%	38,9%
Autre	36,8%	17,4%	8,3%	22,2%
Proportion étant exclusivement interprète	31,6%	30,4%	50,0%	35,2%

Par ailleurs, les deux tiers des interprètes indiquent œuvrer principalement dans un seul champ de spécialisation (ex. : danse classique, danse moderne, ballet jazz, etc.).

FIGURE 1
Pourcentage d'interprètes déclarant œuvrer dans une seule spécialité



3.1.3 L'expérience professionnelle

Parmi les répondants, 35 % sont en début de carrière, 43 % travaillent dans le domaine de la danse depuis 4 à 10 ans et 22 % depuis plus de 10 ans. Le nombre moyen d'années d'exercice professionnel est de 6,9 ans dont 6,8 ans en tant qu'interprète. D'ailleurs, la proportion d'années de pratique à titre d'interprète sur l'ensemble des années d'expérience professionnelle en danse s'élève en moyenne à 87 %.

FIGURE 2
Nombre d'années d'expérience des interprètes dans le domaine de la danse

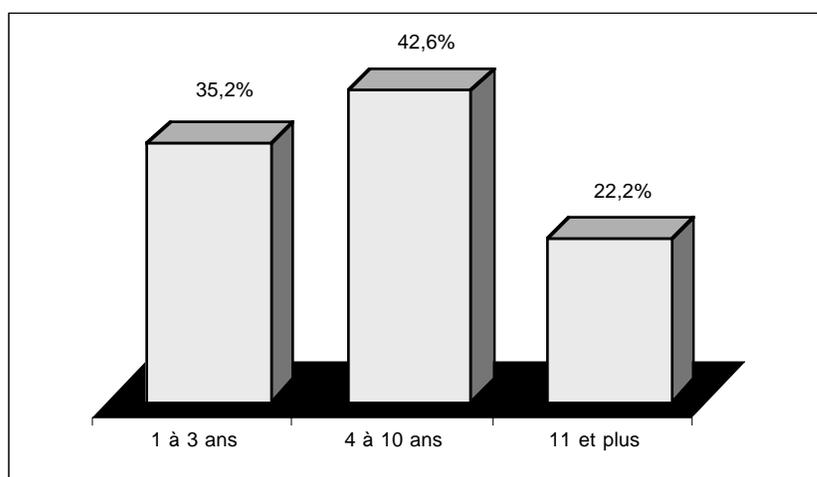


FIGURE 3
Nombre moyen d'années d'exercice professionnel selon le type d'activités

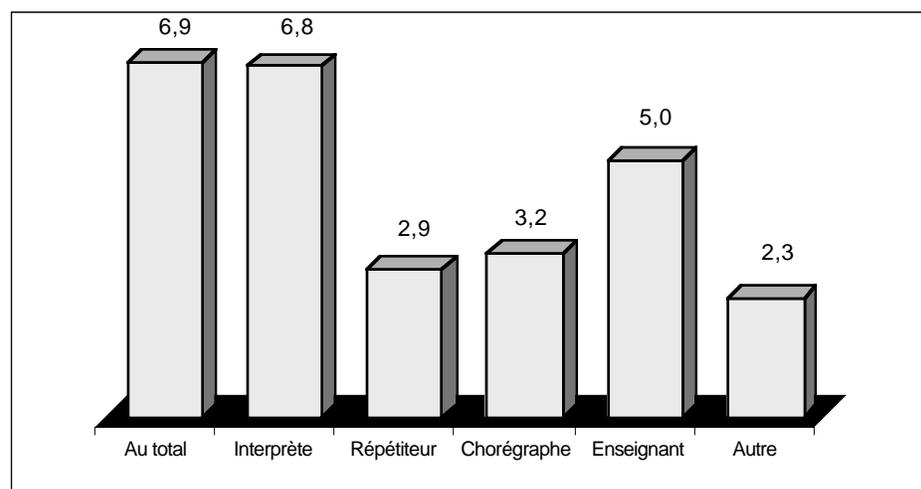
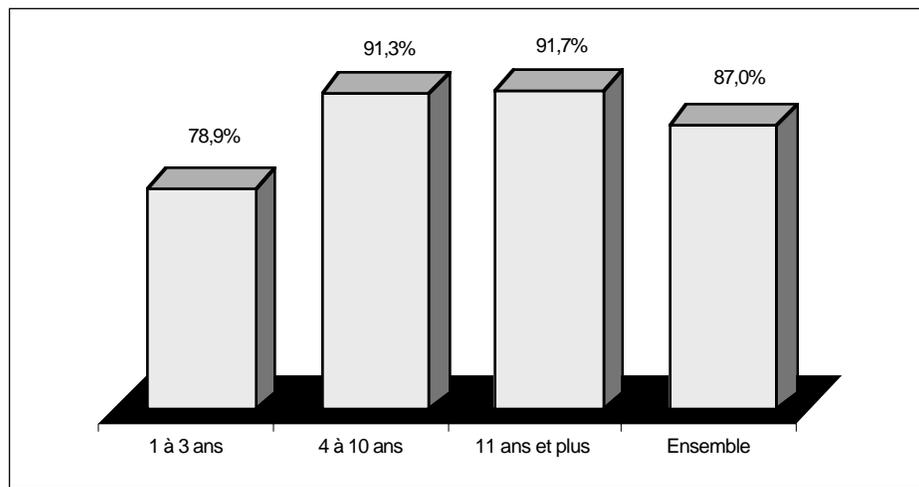


FIGURE 4
Proportion des années de pratique, en tant qu'interprète, sur l'ensemble des années d'expérience professionnelle en danse selon l'ancienneté dans le domaine



En moyenne, les interprètes allouent 5 % de leur temps professionnel à des activités de recherche d'emploi ou des auditions. L'entraînement et la formation représentent 20 % du temps professionnel.

TABLEAU 3
Temps alloué par les interprètes aux différentes activités

Temps alloué aux différentes activités	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Audition/ recherche d'emploi	6,1%	4,8%	4,0%	5,0%
Répétition	24,9%	37,6%	39,4%	33,6%
Représentation	9,5%	16,9%	13,1%	13,5%
Entraînement et formation	22,4%	19,9%	16,9%	20,1%
Autres activités en danse	5,4%	7,8%	11,1%	7,7%
Autres activités reliées à d'autres domaines des arts et de la culture	5,6%	4,4%	9,7%	6,0%
Autres activités non reliées aux domaines des arts et de la culture	26,2%	8,6%	5,8%	14,1%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.1.4 Les revenus

En 2000, la moitié des interprètes ont déclaré des revenus totaux en deçà de 15 000 \$. Seulement 6 % des interprètes interrogés ont des revenus supérieurs à 24 999 \$. En ce qui a trait aux revenus annuels provenant de leurs activités professionnelles en danse, ils sont en deçà de 15 000 \$ pour près de 63 % des interprètes.

TABLEAU 4
Revenus annuels

	2000
Revenus annuels totaux	
À moins de 5 000 \$	1,9%
5 000 \$ à 9 999 \$	25,9%
10 000 \$ à 14 999 \$	22,2%
15 000 \$ à 19 999 \$	18,5%
20 000 \$ à 24 999 \$	22,2%
25 000 \$ et plus	5,6%
Non indiqué	3,7%
Revenus annuels totaux en danse	
À moins de 5 000 \$	35,2%
5 000 \$ à 9 999 \$	22,2%
10 000 \$ à 14 999 \$	5,6%
15 000 \$ à 19 999 \$	11,1%
20 000 \$ à 24 999 \$	18,5%
25 000 \$ et plus	3,7%
Non indiqué	3,7%

TABLEAU 5
Revenus annuels selon les années d'exercice professionnel en danse

	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Revenus annuels totaux				
À moins de 10 000 \$	47,4%	21,7%	8,3%	27,8%
10 000 \$ et plus	42,1%	78,3%	91,7%	68,5%
Non indiqué	10,5%	0,0%	0,0%	3,7%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Revenus annuels totaux en danse				
À moins de 10 000 \$	89,5%	52,2%	16,7%	57,4%
10 000 \$ et plus	5,3%	47,8%	75,0%	38,9%
Non indiqué	5,3%	0,0%	8,3%	3,7%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

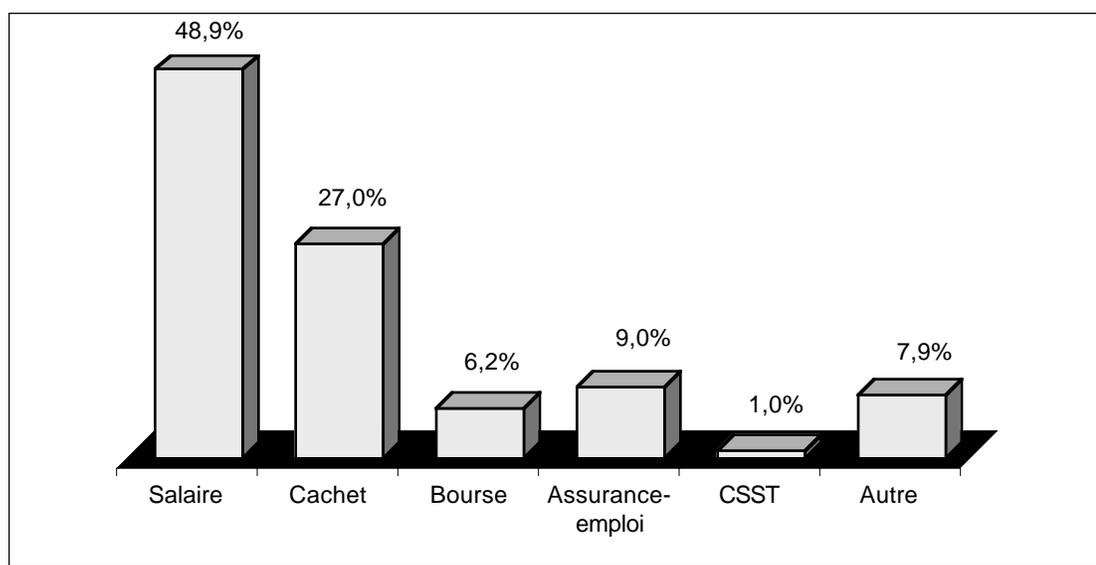
La principale source de revenu de la relève provient des activités non liées à la danse (55 %), puis, en deuxième lieu, de leurs activités à titre d'interprète. Pour les interprètes plus expérimentés, les activités à titre d'interprète s'avèrent la principale source de revenu. La part des revenus non liés à la danse tend à diminuer avec l'ancienneté.

TABLEAU 6
Provenance des revenus selon les activités professionnelles

Provenance des revenus	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Interprète	31,1%	62,7%	60,8%	51,7%
Répétiteur	1,0%	1,3%	7,1%	2,2%
Chorégraphe	2,7%	3,8%	6,3%	4,0%
Enseignant	4,5%	6,1%	13,8%	7,3%
Autre en danse	5,5%	9,3%	2,5%	6,5%
Autre non lié à la danse	55,2%	16,8%	9,6%	28,4%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En moyenne, les trois quarts des revenus des interprètes sont perçus à titre de rémunération sous forme de salaire ou de cachet. Les bourses représentent 6 % des revenus, l'assurance-emploi 9 % et les primes de CSST 1 %.

FIGURE 5
Type de revenus (moyenne)



3.1.5 Les conditions d'emploi

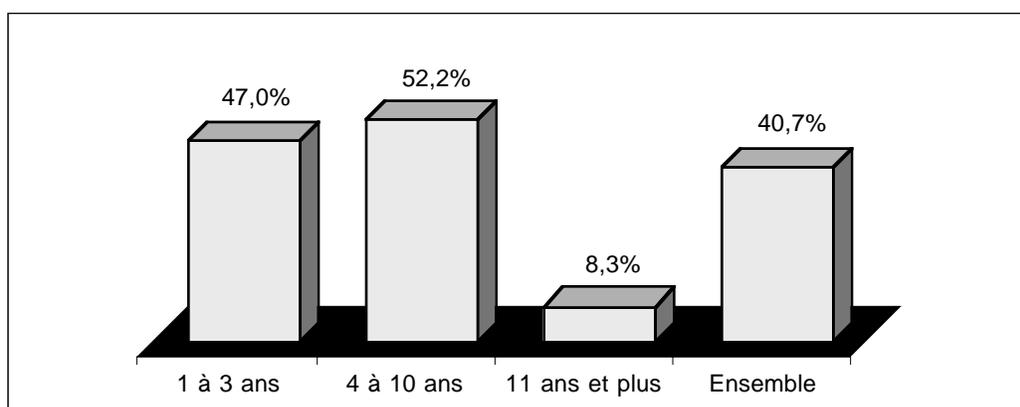
En 2000, 78 % des interprètes déclarent avoir eu des contrats rémunérés et 41 % des contrats non rémunérés. Les contrats non rémunérés sont très peu fréquents chez les interprètes ayant plus de 10 ans d'expérience dans le domaine.

Depuis trois ans, on remarque une augmentation du nombre de contrats. La moyenne annuelle serait de 5,2 contrats.

TABLEAU 7
Nombre de contrats au cours des trois dernières années

	1998	1999	2000
Proportion ayant déclaré des contrats rémunérés	53,7%	64,8%	77,8%
1 à 2 contrats	24,1%	37,0%	37,0%
3 à 5 contrats	22,2%	18,5%	29,6%
6 contrats et plus	7,4%	9,3%	11,1%
Proportion ayant déclaré des contrats non rémunérés	31,5%	33,3%	40,7%
1 à 2 contrats	22,2%	24,1%	27,8%
3 à 5 contrats	9,3%	9,3%	11,1%
6 contrats et plus	0,0%	0,0%	1,9%

FIGURE 6
Proportion d'interprètes ayant déclaré des contrats non rémunérés en 2000 selon les années d'exercice professionnel



Les contrats sont le plus souvent obtenus par l'intermédiaire des contacts-réseau.

TABLEAU 8
Intermédiaire par lesquels les contrats ont été obtenus au cours des trois dernières années

Intermédiaire par lesquels les contrats ont été obtenus au cours des trois dernières années	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Auditions	26,8%	21,5%	10,5%	21,2%
Contacts-réseau	65,6%	68,8%	89,5%	71,9%
Autre	7,6%	9,8%	0,0%	6,9%

Parmi les interprètes interrogés, 41 % ont participé à moins de 11 représentations publiques au cours des six derniers mois. Sur une période de six mois, 50 % des interprètes ont travaillé avec un ou deux chorégraphes.

TABLEAU 9
Nombre de représentations publiques auxquelles les interprètes ont participé au cours des trois derniers mois et au cours des douze derniers mois

Nombre de représentations publiques auxquelles ils ont participé	Au cours des	
	six derniers mois	douze derniers mois
1 à 10 représentations	40,7%	27,8%
11 à 20 représentations	18,5%	22,2%
21 représentations et plus	22,2%	38,9%
NI / NA	18,5%	11,1%

TABLEAU 10
Nombre de chorégraphes avec lesquels ils ont travaillé au cours des six derniers mois et des douze derniers mois

Nombre de chorégraphes avec lesquels ils ont travaillé	Au cours des	
	six derniers mois	douze derniers mois
1 chorégraphe	24,1%	13,0%
2 chorégraphes	25,9%	18,5%
3 à 4 chorégraphes	22,2%	29,6%
5 chorégraphes et plus	13,0%	25,9%
NI / NA	14,8%	13,0%
	100,0%	100,0%

En 2000, au total, 39 % des interprètes ont travaillé à l'extérieur dont 32 % à l'extérieur du Québec et 30 % à l'extérieur du Canada. La moitié des déplacements à l'extérieur du Canada sont d'une durée de plus de cinq semaines.

TABLEAU 11
Nombre de semaines de travail à l'extérieur du Québec et à l'extérieur du Canada au cours des trois dernières années

Nombre de semaines de travail à l'étranger	1998	1999	2000
À l'extérieur du Québec			
Moins de 5 semaines	14,8%	9,3%	24,1%
Plus de 5 semaines	14,8%	5,6%	7,4%
À l'extérieur du Canada			
Moins de 5 semaines	5,6%	3,7%	14,8%
Plus de 5 semaines	14,8%	16,7%	14,8%

En moyenne, le nombre de semaines travaillées a légèrement augmenté sur une période de trois ans, tandis que le nombre de semaines de chômage tend à diminuer.

En 2000, le nombre moyen de semaines travaillées dans le domaine de la danse s'élevait à 47 tandis que le nombre moyen de semaines de travail dans un autre domaine était de 29.

Le nombre de semaines autres que celles passées au travail, en chômage ou aux études, a diminué progressivement depuis trois ans.

TABEAU 12
Nombre de semaines selon les différentes activités pour les trois dernières années

	1998	1999	2000
Travail en danse			
<i>Moyenne</i>	43,9	44,9	47,1
<i>Répartition</i>			
Aucune	20,9%	15,9%	4,2%
Moins de 10 semaines	11,6%	9,1%	18,8%
de 11 à 20 semaines	9,3%	18,2%	22,9%
de 21 à 30 semaines	23,3%	20,5%	14,6%
Plus de 30 semaines	34,9%	36,4%	39,6%
Travail autre			
<i>Moyenne</i>	24,9	26,0	29,3
<i>Répartition</i>			
Aucune	55,8%	50,0%	43,8%
Moins de 10 semaines	14,0%	13,6%	16,7%
de 11 à 20 semaines	4,7%	9,1%	8,3%
de 21 à 30 semaines	4,7%	6,8%	8,3%
Plus de 30 semaines	20,9%	20,5%	22,9%
Chômage			
<i>Moyenne</i>	6,0	6,5	6,5
<i>Répartition</i>			
Aucune	76,7%	75,0%	75,0%
1 à 10 semaines	9,3%	6,8%	12,5%
de 11 à 20 semaines	11,6%	15,9%	8,3%
de 21 à 30 semaines	0,0%	0,0%	2,1%
Plus de 30 semaines	2,3%	2,3%	2,1%
Aux études			
<i>Moyenne</i>	22,8	21,2	12,0
<i>Répartition</i>			
Aucune	65,1%	61,4%	79,0%
1 à 10 semaines	2,3%	4,5%	0,0%
de 11 à 20 semaines	2,3%	11,4%	8,3%
de 21 à 30 semaines	9,3%	6,8%	6,3%
Plus de 30 semaines	20,9%	15,9%	6,3%
Autres			
<i>Moyenne</i>	16,3	15,8	13,2
<i>Répartition</i>			
Aucune	46,5%	50,0%	52,1%
1 à 10 semaines	20,9%	20,5%	18,8%
de 11 à 20 semaines	14,0%	15,9%	16,7%
de 21 à 30 semaines	14,0%	4,5%	8,3%
Plus de 30 semaines	4,7%	9,1%	4,2%

En excluant le temps alloué à l'entraînement, la moitié des interprètes travaillent moins de 22 heures par semaine en danse. Par contre, leur horaire de travail hebdomadaire en danse se répartit majoritairement sur cinq jours et plus. Environ 44 % des interprètes travaillent des plages horaires d'une demi-journée, principalement en après-midi.

TABEAU 13
Horaire hebdomadaire de travail en danse des interprètes

Horaires de travail	%
Nombre moyen d'heures travaillées	
14 heures et moins	14,8%
15 à 21 heures	35,2%
22 à 28 heures	14,8%
Plus de 28 heures	27,8%
Non indiqué	7,4%
Nombre de jours de travail	
3 jours	3,7%
4 jours	5,6%
5 jours	53,7%
6 jours	13,0%
7 jours	11,1%
Non indiqué	13,0%
Jours travaillés	
Dimanche	13,0%
Lundi	81,5%
Mardi	81,5%
Mercredi	85,2%
Jeudi	81,5%
Vendredi	83,3%
Samedi	20,4%
Horaire de travail	
Matinée	1,9%
Après-midi	40,7%
Soirée	1,9%
Journée complète	31,5%
Jour et soir	11,1%
Non indiqué	13,0%

En ce qui a trait au nombre mensuel d'heures passées en déplacement, la moitié des interprètes y consacrent plus de 12 heures par mois et, à l'opposé, un tiers y consacrent moins de 8 heures par mois. Le temps alloué à du travail en auto-gestion et en recherche représente moins de 9 heures du temps travaillé chez près de la moitié des interprètes.

TABLEAU 14A
Nombre mensuel d'heures affectées à du déplacement et à de l'auto-gestion et recherche

	Nbre mensuel d'heures en	
	Déplacement	Auto-gestion et recherche
Moins de 6 hres	13,0%	24,1%
6 à 8 hres	20,4%	22,2%
9 à 10 hres	5,6%	9,3%
11 à 12 hres	5,6%	9,3%
Plus de 12 hres	50,0%	24,1%
Non indiqué	5,6%	11,1%

TABLEAU 14B
Nombre mensuel d'heures affectées à du déplacement et à de l'auto-gestion et recherche selon les années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse

Nombre mensuel d'heures allouées au déplacement et à l'auto-gestion et recherche	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Déplacement				
10 hres et moins	36,9%	39,1%	41,7%	39,0%
Plus de 10 hres	63,2%	52,1%	50,0%	55,6%
Non indiqué	0,0%	8,7%	8,3%	5,6%
	100,1%	99,9%	100,0%	100,2%
Auto-gestion et recherche				
10 hres et moins	63,1%	43,5%	66,6%	55,6%
Plus de 10 hres	36,9%	39,1%	16,7%	33,4%
Non indiqué	0,0%	17,4%	16,7%	11,1%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,1%

Au cours des trois dernières années, 44 % des interprètes ont connu une augmentation de leurs activités et 50 % une augmentation de leurs revenus liés à la danse. Pour les trois prochaines années, les interprètes sont enclins à prévoir une augmentation ou une stabilité de leurs activités et revenus liés à la danse.

La relève est plus encline à prévoir une augmentation de ses activités et des revenus liés à la danse.

TABLEAU 15
Perspectives professionnelles sur une période de six ans selon l'ancienneté dans le domaine de la danse

Perspectives professionnelles	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Vécu des trois dernières années				
<i>Au niveau des activités</i>				
Une augmentation	42,1%	60,9%	16,7%	44,4%
Une diminution	26,3%	17,4%	16,7%	20,4%
Une stabilité	21,1%	17,4%	66,7%	29,6%
NA/ NI	10,5%	4,3%	0,0%	5,6%
<i>Au niveau des revenus liés au domaine de la danse</i>				
Une augmentation	57,9%	56,5%	25,0%	50,0%
Une diminution	5,3%	21,7%	25,0%	16,7%
Une stabilité	10,5%	17,4%	50,0%	22,2%
NA/ NI	26,3%	4,3%	0,0%	11,1%
Prévisions pour les trois prochaines années				
<i>Au niveau des activités</i>				
Une augmentation	52,6%	52,2%	41,7%	50,0%
Une diminution	10,5%	4,3%	16,7%	9,3%
Une stabilité	31,6%	39,1%	41,7%	37,0%
NA/ NI	5,3%	4,3%	0,0%	3,7%
<i>Au niveau des revenus liés au domaine de la danse</i>				
Une augmentation	52,6%	30,4%	50,0%	42,6%
Une diminution	15,8%	4,3%	16,7%	11,1%
Une stabilité	21,1%	60,9%	33,3%	40,7%
NA/ NI	10,5%	4,3%	0,0%	5,6%

3.1.5 Les activités liées à l'entraînement

La quasi-totalité des interprètes interrogés s'entraînent et cela, majoritairement moins de 10 heures par semaine. Les techniques d'entraînement les plus courantes sont les techniques de danse classique, de danse contemporaine, de yoga et de conditionnement physique.

TABLEAU 16
Nombre d'heures d'entraînement selon les années d'ancienneté dans le domaine de la danse

Entraînement	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Proportion déclarant s'entraîner	84,2%	100,0%	91,7%	92,6%
Nombre d'heures d'entraînement				
5 heures et moins	42,1%	26,1%	27,3%	31,5%
6 à 10 heures	26,3%	60,9%	72,7%	50,0%
Plus de 10 heures	10,5%	13,0%	0,0%	9,3%
Non indiqué	5,3%	0,0%	0,0%	1,9%

TABLEAU 17
Fréquence d'utilisation des techniques d'entraînement

Techniques d'entraînement	Régulièrement	Parfois	Rarement	Jamais
Classique	45,8%	14,6%	18,8%	20,8%
Contemporain	38,0%	38,0%	18,0%	6,0%
Pilates	17,4%	26,1%	30,4%	26,1%
Perfmax	15,6%	11,1%	13,3%	60,0%
Yoga	31,3%	22,9%	12,5%	33,3%
Table penchenat	0,0%	2,3%	6,8%	90,9%
Table gyrotonic	2,3%	6,8%	2,3%	88,6%
Conditionnement physique	22,2%	24,4%	15,6%	37,8%
Autres	13,0%	24,1%	0,0%	63,0%

De façon générale, les interprètes sont satisfaits de la qualité et de la diversité des classes offertes dans leur région. Au cours des trois dernières années, la fréquence d'entraînement a eu tendance à demeurer stable ou à diminuer.

TABEAU 18
Satisfaction et autres pratiques en matière de perfectionnement selon
l'ancienneté dans le domaine de la danse

	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Satisfait de la qualité des classes offertes dans la région				
- Oui	78,9%	78,3%	58,3%	74,1%
- Non	21,1%	21,7%	25,0%	22,2%
- Non indiqué	0,0%	0,0%	16,7%	3,7%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Satisfait de la diversité des classes offertes dans la région				
- Oui	84,2%	52,2%	33,3%	59,3%
- Non	15,8%	47,8%	50,0%	37,0%
- Non indiqué	0,0%	0,0%	16,7%	3,7%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Au cours des trois dernières années la fréquence d'entraînement :				
- a diminué	57,9%	34,8%	25,0%	40,7%
- est demeurée stable	31,6%	47,8%	75,0%	48,1%
- a augmenté	10,5%	17,4%	0,0%	11,1%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Coût moyen affecté à l'entraînement				
- 500 \$ et moins	36,8%	39,1%	25,0%	35,2%
- 501 \$ à 1 000 \$	31,6%	21,7%	41,7%	29,6%
- 1 001 \$ et plus	26,3%	30,4%	16,7%	25,9%
- NA	5,3%	8,7%	8,7%	9,3%
	100,0%	100,0%	92,0%	100,0%
<i>Coût défrayé en moyenne par</i>				
- L'interprète	63,2%	53,6%	45,5%	55,1%
- L'employeur	2,9%	10,6%	34,5%	12,9%
- Programme de remboursement du RQD	33,8%	35,8%	20,0%	32,0%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bénéficie du programme de remboursement des classes				
- Oui	84,2%	82,6%	75,0%	81,5%
- Non	15,8%	17,4%	25,0%	18,5%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Si oui, y a-t-il des besoins non couverts par le programme</i>				
- Oui	31,6%	39,1%	25,0%	33,3%
- Non	36,8%	21,7%	41,7%	31,5%
	15,8%	21,7%	8,3%	16,7%

Près des deux tiers des interprètes affectent 1 000 \$ et moins pour l'entraînement. Les coûts relatifs à l'entraînement sont payés principalement par l'interprète et le RQD. D'ailleurs, 82 % des interprètes bénéficient de remboursement des classes.

3.2 La formation et le perfectionnement

3.2.1 La formation scolaire initiale

La moitié des interprètes possèdent une formation de niveau universitaire et 43 % une formation collégiale. Les types de formation universitaire suivie sont assez diversifiés. En effet, 24 % des interprètes ont un diplôme universitaire en danse et 26 % dans une autre discipline ou domaine (ex. psychologie, architecture, biologie, autres disciplines culturelles, etc.).

TABLEAU 19
Niveau de scolarité des interprètes

	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Niveau de scolarité le plus élevé				
- Secondaire	5,3%	4,3%	16,7%	7,4%
- Collégial	52,6%	34,8%	41,7%	42,6%
- Universitaire	42,1%	60,9%	41,7%	50,0%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Niveau de scolarité le plus élevé en danse				
- Secondaire	5,3%	4,3%	0,0%	3,7%
- Collégial	63,2%	34,8%	58,3%	50,0%
- Universitaire	26,3%	34,8%	0,0%	24,1%
- Autres types de formation	5,3%	17,4%	25,0%	14,8%
- Domaine de formation non spécifié	0,0%	8,7%	16,7%	7,4%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Par ailleurs, parmi les interprètes, 50 % possèdent une formation en danse de niveau collégial et 24 % de niveau universitaire.

Selon les interprètes, les finissants peuvent envisager de vivre de leur art généralement après plus de quatre ans sur le marché du travail. La relève semble plus optimiste à ce sujet.

TABLEAU 20
Selon les interprètes, le nombre d'années avant que les finissants puissent envisager de vivre de leur art

Intégration de la relève	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Après combien d'années les finissants peuvent envisager de vivre de leur art				
- 1 à 2 ans	15,8%	17,4%	16,7%	16,7%
- 3 à 4 ans	21,1%	13,0%	0,0%	13,0%
- 5 ans	26,3%	30,4%	41,7%	31,5%
- Plus de 5 ans	15,8%	21,7%	16,7%	18,5%
- Non indiqué	21,1%	17,4%	25,0%	20,4%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.2.2 Formation en danse

La majorité des interprètes ont dix ans et moins de formation en danse. L'âge au début et à la fin de la formation varie considérablement. Toutefois, on remarque qu'une majorité d'interprètes ayant plus de 10 ans d'expérience ont débuté très tôt leur formation en danse.

Au cours des trois dernières années, 76 % des interprètes ont suivi du perfectionnement. Parmi les interprètes interrogés, 46 % ont suivi moins de 50 heures de perfectionnement par année, 15 % entre 51 et 200 heures et 11 % plus de 200 heures. La relève consacre plus d'heures au perfectionnement. Le perfectionnement est principalement défrayé par les interprètes.

TABLEAU 21
Nombre d'années de formation en danse et âge au début et à la fin de la formation

Formation en danse (excluant entraînement et perfectionnement)	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Total d'années de formation en danse				
- 5 ans et moins	26,3%	39,1%	25,0%	31,5%
- 6 à 10 ans	52,6%	39,1%	25,0%	40,7%
- Plus de 10 ans	10,5%	17,4%	41,7%	20,4%
- Non indiqué	10,5%	4,3%	8,3%	7,4%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Âge au début de la formation				
- 3 à 10 ans	26,3%	21,7%	58,3%	31,5%
- 11 à 15 ans	26,3%	17,4%	16,7%	20,4%
- plus de 15 ans	42,1%	52,2%	16,7%	40,7%
- Non indiqué	5,3%	8,7%	8,3%	7,4%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Âge à la fin de la formation				
- 17 à 20 ans	31,6%	34,8%	83,3%	44,4%
- 21 à 23 ans	26,3%	34,8%	0,0%	24,1%
- 24 à 27 ans	36,8%	21,7%	8,3%	24,1%
- Non indiqué	5,3%	8,7%	8,3%	7,4%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Formation en danse prépare-t-elle au marché du travail				
- Oui	52,6%	39,1%	41,7%	44,4%
- En partie	42,1%	60,9%	33,3%	48,1%
- Non	5,3%	0,0%	8,3%	3,7%
- Non indiqué	0,0%	0,0%	8,3%	1,9%
	100,0%	100,0%	91,7%	98,1%

TABEAU 22
Perfectionnement suivi au cours des trois dernières années

Perfectionnement suivi	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Au cours des trois dernières années suivi des cours de perfectionnement				
- Non indiqué	0,0%	4,3%	0,0%	1,9%
- Non	21,1%	17,4%	33,3%	22,2%
- Oui	78,9%	78,3%	66,7%	75,9%
<i>Nombre heures/ année</i>				
- 20 heures et moins	15,8%	26,1%	41,7%	25,9%
- 21 à 50 heures	21,1%	26,1%	8,3%	20,4%
- 51 à 200 heures	15,8%	21,7%	0,0%	14,8%
- Plus de 200 heures	21,1%	4,3%	8,3%	11,1%
- Non indiqué	5,3%	0,0%	8,3%	3,7%
- Total	78,9%	78,3%	66,7%	75,9%
<i>Pourcentage moyen remboursé par :</i>				
- L'interprète	69,2%	55,0%	46,8%	58,2%
- L'employeur	0,0%	10,6%	25,1%	10,0%
- Autre source	30,8%	34,4%	28,1%	31,8%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

3.2.3 Intégration de la relève

Près des deux tiers des interprètes ont travaillé en danse à titre d'apprenti ou de stagiaire. Chez la relève, les stages duraient principalement d'un mois à trois mois et ils n'étaient pas rémunérés pour la très grande majorité. À leur avis, ces stages aidaient en partie leur intégration sur le marché du travail. L'opinion des interprètes plus expérimentés est plus optimiste en regard de l'apport des stages dans l'intégration au marché du travail. En termes d'améliorations, on suggère de clarifier le statut d'apprenti ou de stagiaire et de les rémunérer.

TABEAU 23
Expérience à titre d'apprenti ou stagiaire

	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Travaillé en danse en tant qu'apprenti ou stagiaire				
- Oui	52,6%	60,9%	91,7%	64,8%
- Non	47,4%	34,8%	8,3%	33,3%
- Non indiqué	5,3%	4,3%	0,0%	1,9%
	105,3%	100,0%	100,0%	100,0%
<i>Durée du stage</i>				
- 1 à 3 mois	80,0%	21,4%	0,0%	31,4%
- 4 à 7 mois	10,0%	28,6%	27,3%	22,9%
- plus de 7 mois	10,0%	21,4%	72,7%	34,3%
- Non indiqué	0,0%	28,6%	0,0%	11,4%
<i>Stages rémunérés</i>				
- Oui	10,0%	45,5%	63,6%	40,6%
- Non	90,0%	54,5%	36,4%	59,4%
<i>Stages ont aidé à intégrer le marché du travail</i>				
- Oui	30,0%	50,0%	72,7%	51,6%
- En partie	60,0%	50,0%	18,2%	41,9%
- Non	10,0%	0,0%	9,1%	6,5%

Les principales difficultés rencontrées dans l'intégration sur le marché du travail et identifiées par les finissants en danse, sont les suivantes :

- la saturation du marché, le manque d'emplois rémunérés,
- le manque d'information sur le milieu du travail,
- les difficultés de visibilité auprès des compagnies et chorégraphes,
- les difficultés à percer ce milieu assez fermé,
- le manque d'argent pour s'entraîner et se déplacer pour des auditions.

Au cours des trois prochaines années, on suggère de voir les opportunités de :

- créer un programme de soutien à la relève,
- favoriser davantage de liens entre les écoles et les employeurs,
- créer un système de parrainage qui faciliterait l'intégration des jeunes,
- d'avoir davantage d'information sur la réalité du marché du travail.

3.3 Transition de carrière

La majorité des interprètes interrogés envisagent une transition de carrière principalement après 30 ans. La majorité souhaite demeurer dans le secteur de la danse ou dans le milieu de la culture. Outre des contraintes physiques, une des raisons majeures qui les incitent à envisager la transition de carrière est la précarité des conditions de travail.

Les interprètes se considèrent pour la plupart peu ou pas informés sur les démarches à entreprendre en vue d'une transition de carrière principalement ceux ayant 10 ans et moins d'ancienneté.

TABLEAU 24
Perspectives de transition de carrière

Transition de carrière	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Envisage une transition de carrière à court, moyen et long termes				
- Non	16,7%	22,7%	0,0%	15,4%
- Oui	27,8%	45,5%	33,3%	36,5%
- Peut-être	55,6%	31,8%	66,7%	48,1%
<i>Âge où ils prévoient amorcer leurs démarches</i>				
- entre 25 et 30 ans	40,0%	17,6%	16,7%	25,0%
- entre 31 et 35 ans	20,0%	52,9%	25,0%	34,1%
- entre 36 et 40 ans	20,0%	11,8%	33,3%	20,5%
- plus de 40 ans	20,0%	17,6%	25,0%	20,5%
<i>Souhaite demeurer dans le milieu de la danse</i>				
- Non	7,7%	6,3%	0,0%	4,9%
- Oui	61,5%	43,8%	75,0%	58,5%
- Peut-être	30,8%	50,0%	25,0%	36,6%
<i>Souhaite demeurer dans le milieu de la culture</i>				
- Non	7,1%	6,7%	0,0%	4,9%
- Oui	85,7%	46,7%	66,7%	65,9%
- Peut-être	7,1%	46,7%	33,3%	29,3%
Bien informé sur les démarches à entreprendre en vue d'une transition de carrière				
- Très bien informé	15,8%	22,7%	58,3%	28,3%
- Plus ou moins bien informé	36,8%	47,8%	33,3%	41,5%
- Peu ou pas informé	47,4%	26,1%	8,3%	30,2%

3.4 Santé et sécurité

Près des deux tiers des interprètes ont déboursé des montants en soins de santé à titre préventif et les trois quarts pour de la maintenance. Les montants affectés sont généralement de 500 \$ et moins. Par ailleurs, le tiers des interprètes déclarent avoir une blessure chronique et cette proportion atteint 58 % chez les interprètes ayant plus de 10 ans d'expérience.

TABLEAU 25
Informations relatives à la santé et sécurité

Santé et sécurité	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
En l'an 2000, montant annuel moyen alloué en soins de santé pour la prévention				
- 200 \$ et moins	21,1%	34,8%	16,7%	25,9%
- 201 \$ à 500 \$	31,6%	21,7%	41,7%	29,6%
- Plus de 500 \$	0,0%	13,0%	16,7%	9,3%
- Déclaré aucun montant	47,4%	30,4%	25,0%	35,2%
En l'an 2000, montant annuel moyen alloué en soins de santé pour la maintenance				
- 200 \$ et moins	21,1%	21,7%	16,7%	20,4%
- 201 \$ à 500 \$	52,6%	52,2%	33,3%	48,1%
- Plus de 500 \$	0,0%	8,7%	8,3%	5,6%
- Déclaré aucun montant	26,3%	17,4%	41,7%	25,9%
Avez-vous une blessure chronique				
- Non	78,9%	68,2%	41,7%	66,0%
- Oui	21,1%	31,8%	58,3%	34,0%

En général, au moins la moitié des interprètes considèrent que les conditions physiques des studios où ils travaillent sont plus ou moins adéquates.

TABLEAU 26
Perception des conditions physiques des studios où ils travaillent

Studios	Adéquat	Plus ou moins adéquat	Peu adéquat
Planchers	46,3%	50,0%	3,7%
Aération	35,2%	53,7%	11,1%
Chauffage	42,6%	50,0%	7,4%

Au cours des trois dernières années, 69 % des interprètes ont été en arrêt de travail. La principale raison de ces arrêts était les périodes sans contrat. Environ 22 % des interprètes ont été en arrêt de travail en raison de blessures et 8 % en raison d'une grossesse ou d'un congé parental.

TABLEAU 27
Raisons invoquées pour les arrêts de travail au cours des trois dernières années

Arrêt de travail	%
Arrêt de travail au cours des trois dernières années	68,6%
Cause de l'arrêt de travail	
- Sans contrat	63,0%
- Blessure	22,3%
- Maladie	3,7%
- Grossesse	7,5%
- Congé de maternité ou parental	7,5%
- Ressourcement	5,6%
- Autre (Vacances, voyage, études)	9,3%

3.5 Autres caractéristiques des interprètes

3.5.1 Caractéristiques socio-démographiques

Parmi les interprètes interrogés, 82 % étaient des femmes et 19 % des hommes. La majorité est âgée de 35 ans et moins dont près du tiers ont 25 ans et moins.

TABLEAU 28
Sexe et groupes d'âge

	%
Femmes	81,5%
Hommes	18,5%
25 ans et moins	31,5%
26 à 35 ans	57,4%
36 à 45 ans	9,3%
Non indiqué	1,9%

La majorité de ces interprètes n'ont pas d'enfant ; toutefois, un bon nombre d'entre eux prévoient en avoir au cours de leur carrière.

TABLEAU 29
Le nombre d'enfants

	%
Interprète n'ayant pas d'enfant	83,3%
<i>Prévoit en avoir au cours de leur carrière</i>	
- Non indiqué	5,6%
- Oui	53,7%
- Non	24,1%
<i>Si non, ce choix est-il motivé par les exigences liées à votre carrière en danse</i>	
- Oui	7,4%
- Non	16,7%
Interprète ayant des enfants	16,7%
<i>Nombre d'enfants</i>	
- Un enfant	14,8%
- Deux enfants	1,9%

3.5.2 Autres caractéristiques liées aux conditions de travail

Environ 42 % des interprètes sont admissibles à l'assurance-emploi, 43 % cotisaient à un RÉER ou à un régime de retraite et 8 % sont couverts par une assurance salaire.

Par ailleurs, 41 % des interprètes déclarent travailler généralement au sein d'organisations ayant une politique salariale.

TABEAU 30
Assurance salaire, admissibilité à l'assurance-emploi, cotisation à un régime de retraite, politique salariale

	%
Couvert par une assurance salaire	7,5%
Admissible à l'assurance-emploi	40,7%
Cotise à un RÉER ou à un régime de retraite	42,6%
<i>Proportion défrayée (moyenne)</i>	
- Par l'interprète	96,5%
- Par l'employeur	3,5%
Politique salariale au sein des organisations où travaillent les interprètes	
- Oui	40,7%
- Non	44,4%
- Non indiqué	14,8%

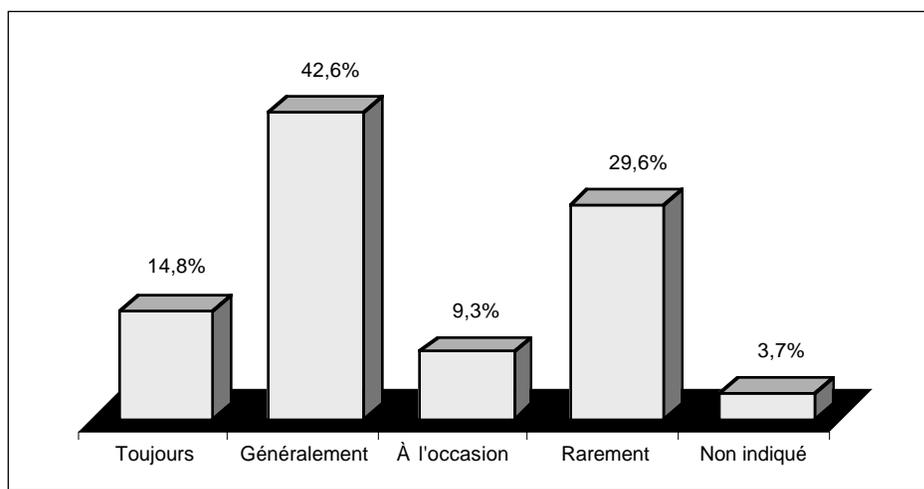
Les deux tiers des interprètes ont déjà bénéficié d'une aide financière, d'un prix ou d'une mention.

TABEAU 31
Obtention d'aides financières, de prix ou de mentions

Déjà obtenu une aide financière, un prix, une mention	%
Non	31,5%
Oui	66,7%
Non indiqué	1,9%

Un peu plus des deux tiers des interprètes déclarent être généralement payés pour toutes les heures travaillées en contexte de création.

TABLEAU 32
Rémunération pour les heures de travail en contexte de création



3.6 Affiliation à une association ou un regroupement

La majorité des interprètes interrogés sont membres du Regroupement québécois de la danse (RQD), 43 % sont membres de l'Union des artistes (UDA), 35 % du Centre de ressources et transition pour danseurs (CRTD) et 15 % d'une autre association. Les principales raisons invoquées pour être membre du RQD sont l'accès à l'information, le programme de remboursement des classes et le travail de représentation du RQD. La moitié des membres du CRTD sont membres depuis plus de 5 ans. La quasi-totalité d'entre eux considèrent que le CRTD répond à leurs besoins et attentes. La principale raison invoquée par les autres interprètes pour ne pas être membres est la méconnaissance de cet organisme.

TABLEAU 33
Affiliation à une association ou un regroupement

Membership	Années d'exercice professionnel dans le domaine de la danse			Ensemble (N = 54)
	1 à 3 ans (N = 19)	4 à 10 ans (N = 23)	11 ans et plus (N = 12)	
Membre du RQD	94,7%	95,7%	91,7%	94,4%
Membre du CRTD	0,0%	39,1%	83,3%	35,2%
Membre de l'UDA	26,3%	52,2%	50,0%	42,6%
Membre d'une autre association ou regroupement	10,5%	13,0%	25,0%	14,8%

Les principaux besoins non accessibles auprès des associations ou regroupements actuels seraient principalement liés à une meilleure accessibilité à du remboursement pour des frais liés à des soins de santé, à de l'assurance-salaire, à de l'assurance collective et à des services juridiques. Ces services sont offerts par certaines associations mais les interprètes n'y ont pas accès actuellement.

En termes de démarches communes, les interprètes suggèrent principalement de :

- apporter un soutien à la diffusion,
- décloisonner les différentes spécialités,
- miser davantage sur l'éducation du public et des jeunes et rendre la danse davantage accessible,
- mettre en commun les ressources, les connaissances, les informations et contacts,
- se mobiliser pour améliorer les conditions de travail (ex. :accès au chômage),
- développer des programmes de soutien aux jeunes créateurs.

3.7 Les principales difficultés rencontrées

En regard de l'entraînement, les interprètes soulèvent plusieurs difficultés et les plus récurrentes sont les suivantes :

- le manque de ressources financières,
- le manque de temps disponible pour s'entraîner à la fréquence voulue,
- la difficulté de concilier les horaires d'entraînement avec celui du travail,
- le manque de professionnels en région éloignée,
- le temps de déplacement occasionné,
- le manque de diversité et de classes avancées.

Les principales difficultés vécues par les interprètes dans leur travail sont les suivantes :

- l'absence de stabilité et de sécurité financière et conditions salariales peu élevées,
- les dangers de blessures,
- le temps d'arrêt entre les contrats,
- les difficultés de planification à moyen et long termes et de coordination liée au cumul de contrats,
- la saturation du marché (peu d'emplois disponibles),
- l'isolement et le manque de communication avec les pairs, les chorégraphes et les producteurs,
- le manque de studios à prix abordables,
- le manque de soutien financier pour les soins de santé.

3.8 Le développement de la danse : les principales contraintes et opportunités et les enjeux de développement

3.8.1 Principales contraintes et opportunités

Les interprètes considèrent que les principales contraintes et opportunités liées au développement de la danse au Québec sont les suivantes :

Contraintes

- le manque d'investissement financier public et privé dans le secteur de la danse et des arts de la scène ;
- le manque de visibilité, de notoriété et de promotion :

- la danse est peu et mal connue, et plus ou moins accessible au grand public ;
- la danse est souvent perçue comme hermétique, peu accessible ;
- le manque de lieux de diffusion et de producteurs ;
- le manque de diffusion et de visibilité sur le marché international ;
- les conditions de travail difficiles, emplois précaires, peu d'accessibilité à des avantages sociaux ;
- l'isolement, très peu de collaboration, de communication et de coopération et manque de solidarité.

Opportunités

- Le dynamisme du milieu, la diversité des approches, l'effervescence créative, la qualité des spectacles ainsi que le foisonnement et le talent des créateurs sont perçus comme des atouts majeurs sur lesquels on doit tabler.
- Le Québec jouit de plus en plus d'une bonne visibilité dans le reste du Canada et commence à se faire connaître dans le reste du monde.
- L'émergence des nouvelles technologies de l'information ouvre des portes en termes de diffusion.
- Le programme «La danse sur les routes du Québec» est un bel exemple de sensibilisation et de visibilité auprès du grand public.
- L'emphase mis sur la culture depuis quelques années par les organismes de représentation.

3.8.2 Principaux enjeux

Il se dégage des commentaires recueillis sept enjeux principaux pour le développement de la danse au Québec et en région :

- Miser sur une plus grande notoriété et visibilité auprès du grand public (en particulier auprès des jeunes). Miser sur le développement de nouveaux publics, publiciser et éduquer.
- Développer davantage le réseau de diffusion tant au Québec, au Canada qu'à l'étranger.
- Maintenir et augmenter le support financier alloué à la danse.
- Augmenter le soutien financier aux petites compagnies.
- Assurer du soutien au développement de la relève et favoriser leur intégration.

- Favoriser le développement de la danse professionnelle en région afin de miser sur le développement de publics en région.
- Favoriser les échanges et le réseautage entre les régions et les grands centres.

4. PRINCIPAUX CONSTATS ET PRIORITÉS D'INTERVENTION

Cette étude visait une meilleure connaissance de la situation des interprètes en danse au Québec. Cette étude est une première cueillette d'informations structurées et stratégiques qui devrait, à notre avis, servir de tremplin à l'implantation d'une collecte d'information annuelle (lors de l'inscription au RQD) qui permettrait de tenir à jour minimalement certaines données sur le profil et la situation de travail des interprètes.

Cette section présente les principaux constats qui découlent des informations recueillies auprès des interprètes par questionnaire et celles colligées lors des groupes de discussion.

4.1 Principaux constats

Les activités professionnelles des interprètes en danse

La majorité des interprètes possèdent le statut de travailleur autonome (70 %). Le nombre annuel moyen de contrats rémunérés à titre d'interprète s'élevait à 5,2 contrats en 2000. Seulement, 35 % des interprètes oeuvrent exclusivement en tant qu'interprète. En effet, parmi les interprètes en danse, 39 % œuvrent également à titre d'enseignant en danse, 30 % à titre de chorégraphe, 17 % à titre de répétiteur et 22 % dans un domaine autre que la danse. Sur l'ensemble de leurs années d'expérience professionnelle en danse, la majorité de ces danseurs ont toujours pratiqué à titre d'interprètes (87 %). En termes de rayonnement, il est à noter que 39 % des interprètes ont travaillé à l'extérieur du Québec en 2000.

Les conditions d'emploi

Selon les données obtenues pour 2000, **près des deux tiers des interprètes déclarent des revenus provenant de leurs activités professionnelles en danse en deçà de 15 000 \$**. À cet effet, notons que même si le nombre moyen de semaines travaillées dans le domaine de la danse par les interprètes s'élevait à 47 semaines, le nombre moyen d'heures rémunérées est inférieur à 22 heures par semaine pour la moitié d'entre eux. Il y a le temps alloué à l'entraînement et à la formation (20 % du temps professionnel) qui est rarement rétribué mais essentiel à la pratique de la profession. À cela s'ajoute le temps alloué à la recherche de contrats (5 % du temps professionnel), au déplacement (principalement plus de 10

heures) et à l'auto-gestion et recherche (plus de 10 heures pour 45 % des interprètes).

Un peu plus des trois quarts des interprètes (78 %) ont déclaré des contrats rémunérés tandis que 41 % ont indiqué avoir œuvré à titre d'interprètes pour des contrats qui n'étaient pas rémunérés. Les contrats sont le plus souvent obtenus par l'intermédiaire des contacts-réseau (72 %) ou par auditions (21 %). En moyenne, les trois quarts des revenus des interprètes sont perçus à titre de rémunération sous forme de salaire ou de cachet. Les bourses représentent 6 % des revenus et l'assurance-emploi 9 %. Seulement, 1 % des revenus proviennent des primes de CSST. Cette proportion s'avère peu élevée lorsque l'on considère le haut risque de blessures liées à la pratique de la danse.

Par ailleurs, lorsqu'on regarde les revenus annuels totaux, il appert que seulement 6 % des interprètes gagnent des revenus supérieurs à 24 999 \$ et que la moitié ont des revenus inférieurs à 15 000 \$. Cette situation est particulièrement problématique chez la relève (3 ans et moins d'ancienneté) où 90 % d'entre eux ont des revenus annuels en danse inférieurs à 10 000 \$ et 47 % des revenus totaux en deçà du 10 000 \$. Selon les interprètes, en général, les finissants ne peuvent envisager de vivre minimalement de leur art qu'après plus de quatre ans sur le marché du travail. En effet, chez les danseurs ayant entre 1 et 3 ans d'expérience, les revenus en tant qu'interprète représentent 31 % des revenus totaux et ceux non liés à la danse 55 % tandis que pour les danseurs ayant entre 4 à 10 ans d'expérience, la proportion des revenus en tant qu'interprète se majore à 63 % et celle provenant d'activités non liées à la danse diminue à 17 %.

C'est un métier qui nécessite le double emploi pour survivre, notamment pour la relève dont les deux tiers cumulent plus d'une activité professionnelle. On choisit de faire carrière à titre d'interprètes en danse par amour du métier car les conditions d'emplois sont peu attrayantes et peu adéquates.

L'intégration de la relève

Près des deux tiers des interprètes ont déjà travaillé en danse à titre d'apprenti ou de stagiaire. L'opinion des interprètes expérimentés est plus optimiste en regard de l'apport des stages. Leurs conditions de stages étaient très différentes de celles vécues actuellement par la relève et plus facilitantes en termes d'intégration au marché du travail. Comparativement au vécu des interprètes ayant plus de dix ans d'ancienneté, les stages actuels sont de plus courte durée (1 à 3 mois comparativement à plus de 7

mois) et, pour la plupart, non rémunérés (10 % rémunérés comparativement à 64 % pour les plus anciens).

Les principales difficultés rencontrées dans l'intégration sur le marché du travail identifiées par les finissants s'avèrent être le manque de visibilité auprès des compagnies et des chorégraphes, la difficulté à percer ce milieu considéré comme assez hermétique, le manque d'information sur le milieu du travail ainsi que le manque d'argent pour s'entraîner et se déplacer pour des auditions. La création d'un programme de soutien à la relève, davantage de liens entre les écoles et les employeurs, la création d'un système de parrainage facilitant l'intégration de la relève ainsi que davantage d'information sur la réalité du marché du travail sont les principales suggestions proposées pour favoriser l'intégration de la relève.

Toutefois, les danseurs sont également conscients que l'amélioration de la situation des interprètes passe par celle des chorégraphes, notamment les chorégraphes de la relève. L'intégration au marché de l'emploi semble très différente d'il y a dix ans. La relève actuelle s'intègre de plus en plus à partir de petites compagnies de création (de collectifs) au lieu de passer par les grandes compagnies comme il était de coutume auparavant. Toutefois, de l'avis de la relève, les critères servant de base à l'obtention du soutien gouvernemental reflètent davantage la réalité des besoins exprimés par les grandes compagnies ou les professionnels de plus 10 ans d'ancienneté que celle de la relève.

Les activités liées à l'entraînement

De façon générale, les interprètes sont satisfaits de la qualité et de la diversité des classes offertes dans leur région. Les interprètes s'entraînent généralement moins de 10 heures par semaine et 82 % d'entre eux ont bénéficié du programme de remboursement des classes.

Toutefois, il faut noter le peu de temps que consacre la relève à l'entraînement principalement en raison du manque de temps. En effet, près de 42 % de la relève s'entraîne moins de 6 heures par semaine car celle-ci doit consacrer en moyenne 37 % de son temps professionnel dans des activités non reliées à la danse pour augmenter ses revenus.

La formation et le perfectionnement

À titre de formation initiale, les interprètes sont très scolarisés. En effet, la moitié des interprètes en danse possèdent une formation universitaire et

43 % une formation collégiale. En termes de formation spécialisée en danse, 50 % possède une formation de niveau collégial et 24 % de niveau universitaire.

Dans l'ensemble, les interprètes ont dix ans et moins de formation ou de perfectionnement en danse. Au cours des trois dernières années, les trois quarts d'entre eux ont suivi du perfectionnement dont 46 % moins de 50 heures par année. Le perfectionnement est principalement défrayé par les interprètes.

La transition de carrière et la santé et sécurité

En général, les interprètes envisagent une transition de carrière après 30 ans. La majorité souhaite demeurer dans le secteur de la danse ou dans le milieu de la culture. Toutefois, les contraintes physiques et la précarité des conditions de travail sont les principales raisons les incitant à envisager la transition de carrière.

En termes de contraintes physiques, le tiers des interprètes déclarent avoir une blessure chronique et cette proportion atteint 58 % chez les interprètes ayant plus de 10 ans d'expérience. Par ailleurs, près des deux tiers des interprètes déboursent des montants en soins de santé à titre préventif et les trois quarts pour de la maintenance. C'est une problématique importante quand seulement 8 % des interprètes sont couverts par une assurance salaire et que 41 % sont admissibles à l'assurance-emploi.

L'affiliation à des regroupements et des associations

La majorité des interprètes interrogés sont membres du RQD, 43 % de l'UDA, 35 % du CRDT et 15 % d'une autre association. Les principaux besoins non accessibles auprès des organisations ou regroupements actuels sont liés à une meilleure accessibilité à du remboursement pour des frais liés à des soins de santé, à de l'assurance-salaire, à de l'assurance collective et à des services juridiques. Ces services sont offerts par certaines associations mais les interprètes n'y ont pas accès actuellement.

En résumé, les principales difficultés rencontrées

Le manque de stabilité et de sécurité financière, les conditions salariales peu élevées, les difficultés de planification à moyen et long termes liées au cumul de contrats, le manque de soutien financier pour les soins de santé,

le manque d'opportunités d'échanges ou de contacts entre danseurs, chorégraphes et producteurs ainsi que le manque de studios à prix abordables sont les six principales contraintes vécues par les interprètes dans leur travail. Les interprètes sont d'avis que, depuis 10 ans, la discipline a progressé sans que toutefois les conditions d'emploi suivent cette tendance.

La relève n'a souvent pas d'autre choix que de se créer de l'emploi en étant aussi chorégraphe. La relève et les interprètes expérimentés vivent deux réalités différentes car le milieu a changé au cours des deux dernières décennies et plus particulièrement, en termes de profil de formation, de cheminement de carrière, de conditions d'intégration sur le marché du travail et de conditions de travail.

TABLEAU SYNTHÈSE

Principaux besoins et attentes

Intégration de la relève	Affiliation	Principales difficultés rencontrées
<p>Principales difficultés rencontrées dans l'intégration sur le marché du travail identifiées par les finissants en danse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la saturation du marché, le manque d'emplois rémunérés, - le manque d'information sur le milieu du travail, - les difficultés de visibilité auprès des compagnies et chorégraphes, - les difficultés à percer ce milieu assez fermé, - le manque d'argent pour s'entraîner et se déplacer pour des auditions. <p>Suggestions pour les trois prochaines années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un programme de soutien à la relève, - favoriser davantage de liens entre les écoles et les employeurs, - créer un système de parrainage qui faciliterait l'intégration des jeunes, - d'avoir davantage d'information sur la réalité du marché du travail. 	<p>Principaux besoins non couverts par les associations ou regroupements actuels seraient principalement liés à une meilleure accessibilité et à du remboursement pour des frais liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des soins de santé, - à de l'assurance-salaire, - à de l'assurance collective, - à des services juridiques. <p>Démarches communes suggérées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apporter un soutien à la diffusion, - décloisonner les différentes spécialités, - miser davantage sur l'éducation du public et des jeunes, et rendre la danse davantage accessible, - mettre en commun les ressources, les connaissances, les informations et contacts, - se mobiliser pour améliorer les conditions de travail (ex. :accès au chômage), - développer des programmes de soutien aux jeunes créateurs. 	<p>En regard de l'entraînement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de ressources financières, - le manque de temps disponible pour s'entraîner à la fréquence voulue, - la difficulté de concilier les horaires d'entraînement avec celui du travail, - le manque de professionnels en région éloignée, - le temps de déplacement occasionné, - le manque de diversité et de classes avancées. <p>Dans leur travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'absence de stabilité et de sécurité financière et conditions salariales peu élevées, - les dangers de blessures, - le temps d'arrêt entre les contrats, - les difficultés de planification à moyen et long termes et de coordination liée au cumul de contrats, - la saturation du marché (peu d'emplois disponibles), - l'isolement et le manque de communication avec les pairs et les chorégraphes et producteurs, - le manque de studios à prix abordables, - le manque de soutien financier pour les soins de santé.

4.2 Priorités d'intervention

À notre avis, les priorités d'intervention devraient avant tout être axées sur l'amélioration de la situation des interprètes en danse au Québec en termes d'intégration de la relève et de meilleures conditions d'emploi et de pratique.

Plus spécifiquement, les priorités d'intervention à mettre de l'avant en collaboration avec les différents partenaires du milieu (RQD, institutions d'enseignement, compagnies, MCC, etc.) sont les suivantes :

- L'identification des moyens à court, moyen et long termes qui favoriseraient une meilleure intégration de la relève au milieu du travail ;
- L'identification d'alternatives qui permettraient à la relève de consacrer davantage de temps à l'entraînement ;
- L'identification de conditions et de moyens visant progressivement à améliorer la situation financière et de pratique des interprètes ainsi que l'accès à des soins de santé ;
- L'identification d'opportunités favorisant les échanges entre les danseurs ainsi qu'entre la relève, les interprètes plus expérimentés et les chorégraphes.